

SPORTING CLUB de CONDREN

SAISON 2019-2020

La cotisation pour la nouvelle saison reste inchangée pour le moment, soit 65 euros à l'année pour un cours par semaine, 100 euros pour 2 cours.

Contrairement à l'année passée, le nombre des adhérentes est presque équivalent celui de la saison précédente

22 en gymnastique d'entretien

7 en gymnastique tonique

Pour le moment, nous sommes 22 adhérentes à jour de cotisations, 4 sont en attente (on était pas sûr que le cours du jeudi soit maintenu en raison de la diminution des adhérentes à ce cours) soit 26 adhérentes potentielles contre 25 adhérentes la saison précédente.

6 fréquentent deux cours, 20 n'en fréquentent qu'un.

Grâce à la subvention de la Mairie de Condren, la vente de grilles et la suppression du cours du lundi et la légère augmentation du nombre d'adhérentes, la saison de 2018-2019 n'a pas été déficitaire. Cependant il nous faudrait encore plus d'adhérentes. Nous bénéficions cette année d'un don de 113€ suite à la quête effectuée à la mairie de Condren lors du mariage de Mr et Mme DROUART.

Nous sommes inscrits pour l'assurance de cette année à la FFBA (Fédération Française du bénévolat associatif). Nous sommes assurés jusqu'au 31 décembre 2019.

Nous devrions payer pour 2020 moins de 200 € pour l'adhésion à la fédération, l'assurance et la SACEM pour 26 adhérentes si les tarifs n'ont pas trop changé. Je ne devrais pas tarder à avoir les informations.

L'indemnité de transport pour l'animatrice reste inchangée.

Agnès DAVID assure les cours du mardi et du jeudi.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances de fin d'année, c'est-à-dire du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

La date de la galette des rois n'a pas encore été fixée, je vais voir avec la mairie de Condren si ce serait possible le jeudi 9 janvier 2020 ou le 18 à partir de 19h, en avançant le cours à 18h.

Nous allons essayer de renouveler les grilles pour les fêtes de fin d'année (avec tirage lors de la galette des rois) et si possible de renouveler les soirées mardi-gras (cours du mardi 25 février 2020, grimées et crêpes) mi-carême (cours du jeudi 19 mars, grimées et crêpes). Nous terminerons la saison par le repas de fin de saison. La date sera décidée vers le mois d'avril, la saison se terminera plus tôt en 2020 (mi-juin au lieu de fin juin).

Questions diverses

Cas de Paule Triquenaux

Suggestions

Peut-être organiser une journée marche pendant un cours du mardi (ou un samedi).

Un repas en soirée spectacle ou karaoké.